

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 4

Rubrik: Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue des revues

■ François Masson et Sylvain Curtenaz



Ejército

N° 691, 1998

Sous le nom de code «TAPON» (bouchon) a lieu chaque année une manœuvre combinée de l'OTAN, dans le but d'exercer le contrôle et le verrouillage du détroit de Gibraltar. Quatre-vingt mille navires de commerce transitent annuellement par ce passage obligé, capital pour l'Alliance atlantique. «TAPON-98» a eu lieu en juin dernier, entre les Baléares et les Canaries, sous la direction de l'amiral commandant la flotte de combat espagnole, avec la participation de 45 bâtiments appartenant à 11 pays membres, ainsi que de forces terrestres et aériennes presque exclusivement espagnoles (avions de combat et de lutte anti-sous-marin, régiments d'artillerie côtière, DCA, unité de guerre électronique, etc.). L'accent était mis sur une coordination étroite en temps réel entre les transmissions et les feux de toutes les forces. Cet exercice est à mettre en corrélation avec la création d'un commandement sub-régional Europe-SO, avec quartier-général dans la région de Madrid, à la suite de l'intégration de l'Espagne dans la chaîne de commandement de l'OTAN. Le QG OTAN de Gibraltar, entre autres, sera en revanche supprimé.

Revista Española de Defensa

N° 127, 1998

Pour le centenaire de l'événement, la revue ne consacre pas moins de 70 pages à la guerre hispano-américaine de 1898, communément appelée en Espagne «Le Désastre». Ce tournant historique marque à la fois la fin absolue de l'Empire espagnol ainsi que le début d'une politique expan-

sionniste et impérialiste, qui conduira les Etats-Unis à l'hégémonie mondiale cinquante ans plus tard.

Guerre hispano-américaine: il y a cent ans disparaissait l'Empire espagnol

Déclarée le 25 avril 1898 par les Etats-Unis, après l'explosion accidentelle du croiseur *Maine* en visite de «courtoisie» dans le port de La Havane, cette guerre de 112 jours fut si courte qu'elle peut se résumer en quelques lignes. Le *Maine* est venu faire pression sur les autorités espagnoles pour que soit accordée l'indépendance aux derniers territoires d'outre-mer (Cuba, Puerto-Rico, Philippines) encore contrôlés par l'Espagne, et convoités par les Etats-Unis qui y soutiennent divers mouvements insurrectionnels.

Dès son déclenchement, l'issue de la guerre ne fait aucun doute, pas tant à cause de l'inégalité des forces qu'à cause du handicap, insurmontable pour l'Espagne, représenté par les distances et l'éloignement des théâtres d'opération. Ce sont donc, successivement, la destruction des escadres espagnoles, moins bien armées et cuirassées, à Cavite (Philippines) et Santiago de Cuba, puis des débarquements à Cuba, Puerto Rico et Manille. L'armistice est signé le 12 août avec, pour épilogue, le traité de Paris, le 10 décembre. Le vainqueur réalise tous ses objectifs. Quant aux «libérés», ils se voient imposer des régimes colonialistes de fait, sous couvert de protectorats très stricts.

Revista Española de Defensa

N° 129, 1998

Depuis des années, une part croissante de la hiérarchie militaire préconise des forces armées to-

talement professionnalisées. Motifs invoqués: l'inutilité, dans le contexte actuel, de maintenir des effectifs trop élevés et souvent peu motivés; la tâche ingrate et irrationnelle d'instruire, par tranches trimestrielles, au maniement de matériels toujours plus complexes et sophistiqués un contingent de 200000 hommes qui disparaît tous les neuf mois, ce qui explique que, pratiquement, les formations ne soient jamais au point.

Réforme militaire: le modèle espagnol

Le gouvernement de M. Aznar s'est rallié à cette manière de voir et, dès son accession au pouvoir au printemps 1996, a mis en marche un régime transitoire qui amalgame une conscription de plus en plus réduite avec un effectif croissant de volontaires engagés pour 12 à 36 mois (ces engagements sont renouvelables durant 12 ans, au plus tard jusqu'à l'âge de 35 ans), auxquels on offre des perspectives attrayantes en fin de contrat: apprentissage d'un métier facilitant la réinsertion dans la vie civile, incorporation prioritaire dans la Garde civile, corps de police militarisé de 70000 hommes qui forme le noyau de la défense territoriale.

Le régime transitoire prendra fin en 2002, lorsque les derniers conscrits de la classe 2001 auront été licenciés et que l'effectif total des trois forces (Terre, Air, Mer) aura atteint le chiffre réglementaire de 120000 volontaires, encadrés par les 48000 officiers et sous-officiers de carrière déjà actifs à ce jour et issus des académies d'armes ou de services.

La loi crée aussi une catégorie de réservistes volontaires, dont la formation de base est de 3 mois pour la troupe et de 6 à 12 mois pour les officiers et sous-officiers, avec stages dans les formations d'active jusqu'à l'âge limite de 38 ans. La relève de la conscription par les professionnels paraît assurée par une importante minorité de jeunes disposés à servir. 50000 candidats et candidates de 18 à 26 ans s'annoncent chaque année pour les exa-

mens d'entrée, chiffre qui permet la sélection sévère de 12 à 17000 d'entre eux.

Les commentateurs font observer que la conscription n'est formellement pas abolie, le devoir pour tous les citoyens de contribuer à la défense nationale restant inscrit dans la Constitution. Elle pourrait donc être réactivée en cas de besoin.

F. M.

ASMZ

N° 1, 1999

«Coach» de l'équipe en charge du dossier de la politique de sécurité 2000, le divisionnaire Däniker livre quelques réflexions en rapport avec le concept de «sécurité par la coopération».

Face aux formes multiples de «violences» qui menacent la société moderne, les trois missions stratégiques exprimées dans le *Rapport 90 sur la politique de sécurité* conservent toute leur actualité. C'est l'analyse qui en est faite qui doit être revue pour tenir compte de l'absence de profondeur stratégique de notre pays.

A l'intérieur, les partenaires de la sécurité doivent fournir une réponse flexible et adaptée: tous les moyens ne sont pas nécessaires en même temps. A l'extérieur, il est nécessaire d'agir sur une ligne avancée, car il ne suffit plus de protéger le cœur de l'Europe et les transversales alpines. De consommateurs, nous devons devenir des acteurs de la production commune de la sécurité européenne. Cela passe, entre autres, par le Partenariat pour la paix de l'OTAN et le concept nouveau de Peace Support Operation mis en œuvre par des forces multinationales composées d'États membres ou partenaires de l'Alliance atlantique.

S. Cz.